



Communauté métropolitaine
de Montréal

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du Conseil de la
Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 21 mars 2019 à 10 h 30

SONT PRESENTS

Mme Valérie Plante, présidente
M. Marc Demers, vice-président

Mme Doreen Assaad
M. Robert Beaudry
M. Yves Corriveau
M. Martin Damphousse
M. Benoit Dorais
M. Paolo Galati
Mme Nathalie Goulet
M. François Limoges

M. Normand Marinacci
M. Beny Masella
Mme Suzie Miron
M. Jérôme Normand
M. Sylvain Ouellet
M. Guy Pilon
M. Edgar Rouleau
Mme Maja Vodanovic

CC19-003

ADOPTION DU PROJET MODIFICATION DU PMGMR SUR LA
MODERNISATION DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU RECYCLAGE ET
MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE
CONSULTATION PUBLIQUE

PROPOSÉ PAR : M. Normand Marinacci

APPUYÉ PAR : Mme Maja Vodanovic

Il est résolu

D'adopter le projet de modification du Plan métropolitain de gestion
des matières résiduelles et de le soumettre à une consultation
publique d'ici le 30 mai 2019 ;

De confier à la Commission de l'environnement le mandat ci-joint de
tenir une consultation publique sur le projet de modification du Plan
métropolitain de gestion des matières résiduelles, conformément aux
dispositions des articles 53.13 et suivant de la Loi sur la qualité de
l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), et de proposer, à la séance du
comité exécutif prévue le 6 juin prochain, un projet de règlement
modifié à la suite des observations recueillies auprès du public ;

De demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques de désigner une ou plusieurs personnes-
ressources pour répondre aux interrogations de la commission lors des
séances publiques ;

D'autoriser les dépenses liées à l'organisation de la consultation
publique pour un montant maximal de soixante-dix mille dollars
(70 000 \$) incluant les taxes ;

D'autoriser le directeur général à signer tout document requis.

Certifié conforme

Secrétaire

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.